2 mars 1979 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

COMMUNIQUE CONJOINT PUBLIE A L'ISSUE DE LA VISITE OFFICIELLE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE AU MEXIQUE, VENDREDI 2 MARS 1979

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 1.- A L'INVITATION DE M. JOSE LOPEZ PORTILLO, PRESIDENT DES ETATS-UNIS DU MEXIQUE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET MME VALERY GISCARD D'ESTAING ONT EFFECTUE UNE VISITE OFFICIELLE AU MEXIQUE DU 28 FEVRIER AU 3 MARS 1979 `DATE`. CETTE VISITE S'EST DEROULEE DANS UN CLIMAT PARTICULIEREMENT CORDIAL QUI EST LA MARQUE DES RELATIONS TRADITIONNELLES D'AMITIE QU'ENTRETIENNENT LES DEUX PAYS.
- 2.- LES DEUX PRESIDENTS SE SONT ENTRETENUS LONGUEMENT DES PROBLEMES INTERNATIONAUX, NOTAMMENT DE CEUX DE LEURS REGIONS RESPECTIVES. ILS ONT EXAMINE DANS LE DETAIL L'_ETAT DES RELATIONS BILATERALES ENTRE LES DEUX PAYS ET LES MOYENS DE LES DEVELOPPER CONFORMEMENT A LA VOLONTE DE COOPERATION QUI EXISTE ENTRE LES DEUX PEUPLES
-\
`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 3.- ONT PARTICIPE AUX ENTRETIENS, POUR LA PARTIE FRANCAISE :
- M. JEAN FRANCOIS-PONCET, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,
- M. RENE MONORY, MINISTRE DE L'ECONOMIE,
- M. ANDRE GIRAUD, MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
- MME MONIQUE PELLETIER, MINISTRE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, CHARGEE DE LA CONDITION FEMININE,
- M. JEAN-RENE BERNARD, AMBASSADEUR DE FRANCE AU MEXIQUE.
- POUR LA PARTIE MEXICAINE :
- M. SANTIAGO ROEL GARCIA, SECRETAIRE AUX RELATIONS EXTERIEURES,
- M. DAVID IBARRA MUNOZ, SECRETAIRE AUX FINANCES ET AU CREDIT PUBLIC,
- M. JOSE ANDRES OTEYZA, SECRETAIRE AU PATRIMOINE ET AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL,
- M. JORGE DE LA VEGA DOMINGUEZ, SECRETAIRE AU COMMERCE,
- M. EMILIO MUJICA MONTOYA, SECRETAIRE AUX COMMUNICATIONS ET AUX TRANSPORTS,
- M. HORACIO FLORES DE LA PENA, AMBASSADEUR DU MEXIQUE EN FRANCE
-\
`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 4.- LES PRESIDENTS ONT REAFFIRME L'ATTACHEMENT DE LEUR GOUVERNEMENT AUX PRINCIPES ET AUX BUTS DE LA CHARTE DES NATIONS-UNIES POUR ASSURER UN FONDEMENT HARMONIEUX DES RELATIONS INTERNATIONALES. ILS ONT SOULIGNE LE ROLE FONDAMENTAL DE L'ORGANISATION DANS LE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SECURITE INTERNATIONALES, ET ONT CONVENU D'APPUYER TOUS LES EFFORTS DESTINES A EN RENFORCER L'EFFICACITE. LES PRESIDENTS ONT ECHANGE LEURS VUES SUR L'AVENIR DE L'ORGANISATION. LE PRESIDENT DU MEXIQUE A FAIT RESSORTIR L'IMPORTANCE DU TRAVAIL DU COMITE SPECIAL DE LA CHARTE DES NATIONS-UNIES ET DU

TRAVAIL DU COMITE SPECIAL DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES ET DU RAFFERMISSEMENT DU ROLE DE L'ORGANISATION.
- 5.- LES PRESIDENTS ONT REAFFIRME LEUR VOLONTE DE CONTINUER A COOPERER, NOTAMMENT AU-SEIN DES ORGANISMES INTERNATIONAUX DONT LES DEUX PAYS FONT PARTIE, DANS LA RECHERCHE DE FORMULES SUSCEPTIBLES DE GARANTIR LA PAIX ET LA JUSTICE, AINSI QUE DE FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE TOUTES LES NATIONS SUR UNE BASE EQUITABLE, DANS LE RESPECT DE LEUR PERSONNALITE.
- ILS ONT CONVENU DE PROMOUVOIR UNE PAIX ACTIVE QUI N'IMPLIQUE PAS SEULEMENT L'ABSENCE DE CONFLIT ARME, MAIS AUSSI L'ELIMINATION DE LA FAIM, DE LA MALADIE, DE L'ANALPHABETISME, DE L'IGNORANCE, DE LA PAUVRETE ET DE L'INJUSTICE, TACHE POUR LAQUELLE TOUS LES PAYS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE PARTAGENT LA RESPONSABILITE
-\
`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 6.- LES PRESIDENTS ONT SOULIGNE QU'IL ETAIT URGENT DE TROUVER DES FORMULES DE REGLEMENT, A L'ELABORATION DESQUELLES PUISSENT PARTICIPER TOUTES LES PARTIES CONCERNEES, EN_VUE DE RESOUDRE NOTAMMENT LES PROBLEMES DU PROCHE-ORIENT, DE LA NAMIBIE, DU ZIMBABWE `RHODESIE` ET DE BELIZE, DANS LE RESPECT CONSTANT DES PRINCIPES INTERNATIONAUX CONTENUS DANS LA CHARTE DES NATIONS-UNIES. DE MEME, ILS ONT EXPRIME LEURS SERIEUSES PREOCCUPATIONS DEVANT LE CONFLIT ARME ET L'EVOLUTION DE LA SITUATION EN ASIE `CONFLIT SINO VIETNAMIEN`, DONT LA GRAVITE CONSTITUE UN DANGER POUR LA PAIX INTERNATIONALE ET ILS ONT SOULIGNE LA NECESSITE URGENTE DE TROUVER UNE SOLUTION RAPIDE ET JUSTE AU CONFLIT, EN CONFORMITE AVEC LES PRINCIPES DE LA CHARTE DES NATIONS-UNIES.
- 7.- RAPPELANT LA NECESSITE D'UN DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET, SOUS UN CONTROLE INTERNATIONAL EFFICACE, LES PRESIDENTS ONT RAPPELE AVEC SATISFACTION L'IMPORTANCE QU'ILS ATTACHENT AUX RESOLUTIONS DE LA DIXIEME ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DES NATIONS-UNIES CONSACREE AU DESARMEMENT. LE PRESIDENT DU MEXIQUE A EXPRIME L'ESPOIR QUE TOUS LES PAYS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE APPLIQUENT DE FACON ADEQUATE LES RESOLUTIONS DE CETTE ASSEMBLEE ET IL S'EST FELICITE DE LA DECISION DU GOUVERNEMENT FRANCAIS DE PARTICIPER AU COMITE DU DESARMEMENT DES NATIONS-UNIES, NOUVELLEMENT CREE. LES PRESIDENTS ONT REAFFIRME LEUR VOLONTE QUE LES RESSOURCES DEGAGEES PAR LE DESARMEMENT SOIENT UTILISEES POUR LE DEVELOPPEMENT
-\
`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 8.- SE REFERANT A LA RECENTE INITIATIVE LATINO - AMERICAINE PRISE LORS DE LA REUNION QUI A EU _LIEU A MEXICO EN AOUT 1978 `DATE` VISANT A L'ADOPTION DE MESURES DESTINEES A PARVENIR A L'AUTOLIMITATION EN CE QUI CONCERNE L'USAGE ET LE TRANSFERT DE CERTAINES ARMES CONVENTIONNELLES DANS CETTE REGION, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A RAPPELE QUE LA FRANCE S'ETAIT PRONONCEE EN_FAVEUR DES EFFORTS MENES EN CE SENS SUR UNE BASE REGIONALE. LA FRANCE SALUE LA PART PRISE PAR LE MEXIQUE A CETTE INITIATIVE QU'ELLE APPUIE ET EST DISPOSEE A PARTICIPER, LE MOMENT VENU, A UNE CONCERTATION ENTRE TOUS LES ETATS INTERESSES. D'AUTRE_PART, LES DEUX PRESIDENTS ONT EXPRIME LEUR INTERET POUR LA CONFERENCE DES NATIONS-UNIES SUR L'INTERDICTION OU LES LIMITATIONS A L'EMPLOI DE CERTAINES ARMES CLASSIQUES, QUI DOIT SE TENIR PROCHAINEMENT A GENEVE.
- 9.- LE PRESIDENT LOPEZ PORTILLO A EXPRIME LA SATISFACTION DE SON GOUVERNEMENT POUR LA SIGNATURE PAR LA FRANCE, PENDANT LA PRESENTE VISITE,

DU PROTOCOLE NO 1 DU TRAITE DE TLATELOLCO VISANT L'INTERDICTION DES ARMES NUCLEAIRES EN AMERIQUE LATINE
-\
`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 10.- LES PRESIDENTS ONT EXAMINE L'EVOLUTION ET LES PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE MONDIALE. ILS ONT CONVENU QUE CERTAINS FACTEURS DE DESTABILISATION COMMANDENT QUE SOIENT RENFORCES CERTAINS SECTEURS DE LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE. ILS ONT SOULIGNE LA NECESSITE D'EVITER L'INSTABILITE DES MONNAIES ET DES CHANGES, LE DESEQUILIBRE DANS LE PROCESSUS D'AJUSTEMENT DES BALANCES DE PAIEMENTS, LES MESURES COMMERCIALES PROTECTIONNISTES ET L'ELARGISSEMENT DES DIFFERENCES ENTRE PAYS INDUSTRIALISES ET PAYS EN DEVELOPPEMENT.
- 11.- LES PRESIDENTS ONT INDIQUE QUE LES NEGOCIATIONS POUR LA MISE EN_PLACE DU NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL `DIALOGUE_NORD-SUD`, QUI SE DEROULENT DANS-LE-CADRE DES NATIONS-UNIES, DOIVENT ETRE ACCELEREES ET MENEES A UNE APPLICATION RAPIDE. ILS ONT AFFIRME LEUR FERME DESIR DE MENER A TERME LES NEGOCIATIONS POUR L'ETABLISSEMENT D'UN FONDS COMMUN DES MATIERES PREMIERES, CONSIDERANT COMME INDISPENSABLE LA CREATION D'UN MECANISME FINANCIER QUI JOUE UN ROLE CLE DANS LE FINANCEMENT DES MESURES DESTINEES A STABILISER LE PRIX ET LES MARCHES INTERNATIONAUX DES PRODUITS DE BASE TOUT EN AMELIORANT LA STRUCTURE DE CES MARCHES. ILS ONT REITERE LEUR VOLONTE DE VOIR LES TRAVAUX DE LA CINQUIEME CNUCED, QUI SE TIENDRA A MANILLE AU MOIS DE MAI 1979 `DATE`, ABOUTIR A UNE COOPERATION EFFECTIVE ENTRE PAYS INDUSTRIALISES ET PAYS EN DEVELOPPEMENT
-\
`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 12.- LES DEUX PRESIDENTS ONT SOULIGNE QUE LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES QUI SE DEROULENT SOUS LES AUSPICES DU GATT PEUVENT REPRESENTER UNE OCCASION POUR L'AMELIORATION DE LA SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE. ILS ONT SOULIGNE LA NECESSITE D'APPLIQUER PLEINEMENT LA DECLARATION DE TOKYO, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LE TRAITEMENT SPECIAL ET DIFFERENCIE EN_FAVEUR DES PAYS EN DEVELOPPEMENT, DANS LES CONDITIONS PREVUES PAR CELLE-CI. ILS ONT EXPRIME LEUR CONFIANCE QUE LE SYSTEME COMMERCIAL INTERNATIONAL EVOLUE DE MANIERE A EVITER L'INSTITUTIONNALISATION DE PRATIQUES PROTECTIONNISTES. A CETTE FIN EST NECESSAIRE UN EFFORT GLOBAL DE LIBERALISATION DE TOUS LES PAYS EN-FONCTION DE LEURS POSSIBILITES DANS LE DOMAINE DU COMMERCE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT, CET EFFORT DEVANT STIMULER LE COMMERCE MONDIAL.
- LE PRESIDENT MEXICAIN A INDIQUE QUE SON PAYS CONTRIBUERAIT AUX NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES SEULEMENT DANS LA MESURE DE SES POSSIBILITES DE COMMERCE, DE FINANCES ET DE DEVELOPPEMENT. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A CONSIDERE FAVORABLEMENT L'EFFORT DU MEXIQUE POUR ELIMINER PROGRESSIVEMENT LES BARRIERES NON TARIFAIRES £ IL Y A VU UNE CONTRIBUTION POTENTIELLE DU MEXIQUE AUX OBJECTIFS DES DITES NEGOCIATIONS
-\
`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 13.- LES PRESIDENTS ONT EXAMINE L'_ETAT DES RELATIONS ENTRE LE MEXIQUE ET LA COMMUNAUTE_ECONOMIQUE_EUROPEENNE AINSI QUE LES MOYENS DE LES RENFORCER. ILS ONT PRIS NOTE DE L'EVOLUTION DU DIALOGUE ENTRE LA CEE ET L'AMERIQUE LATINE, Y COMPRIS LES CONTACTS ETABLIS RECEMMENT AVEC LE SELA AINSI QUE DE L'EXECUTION DE L'ACCORD DE 1975 ENTRE LE MEXIQUE ET LA CEE. ILS ONT EXPRIME LEUR PREOCCUPATION DEVANT LA PERSISTANCE DU DEFICIT DANS LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE MEXIQUE ET LA CEE ET ONT AFFIRME LEUR VOLONTE D'Y REMEDIER ET DE FAIRE TOUT LEUR POSSIBLE POUR LES RENFORCER SUR

VOLONTE D'Y REMEDIER ET DE FAIRE TOUT LEUR POSSIBLE POUR LES RENFORCER SUR DES BASES EQUITABLES. ILS ONT EXAMINE LE SYSTEME DE PREFERENCES GENERALISEES DE LA CEE, AINSI QUE LES POSSIBILITES ET LES PROBLEMES QU'IL PRESENTE POUR LE MEXIQUE. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, EN SA QUALITE DE PRESIDENT EN EXERCICE DU CONSEIL_DES_COMMUNAUTES, S'EST DECLARE DISPOSE A FAVORISER LA RECHERCHE DE SOLUTIONS QUI REPONDENT AUX BESOINS ET AUX PREOCCUPATIONS DU MEXIQUE

-\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 14.- LES PRESIDENTS ONT ANALYSE AVEC UNE ATTENTION SPECIALE LE DEFICIT COMMERCIAL QUI AFFECTE TRADITIONNELLEMENT LA BALANCE COMMERCIALE ENTRE LE MEXIQUE ET LA FRANCE ET QUI, AU-COURS DES DERNIERES ANNEES, A CONNU UN MONTANT ELEVE. ILS ONT RECONNU QUE LE NIVEAU MODESTE DES ECHANGES NE CORRESPOND NI AUX POSSIBILITES, NI A LA VOLONTE DES DEUX PAYS. ILS ONT SOULIGNE LA NECESSITE DE PRENDRE TOUTES LES MESURES POUR ACCROITRE LE COMMERCE, NOTAMMENT PAR UNE DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS MEXICAINES ET PAR UNE AUGMENTATION DES VENTES DE PRODUITS COMPORTANT UNE IMPORTANTE VALEUR AJOUTEE. ILS SE SONT FELICITES DE LA SIGNATURE D'UN ACCORD ENTRE L'INSTITUT MEXICAIN DU COMMERCE EXTERIEUR ET LE CENTRE FRANCAIS DU COMMERCE EXTERIEUR DESTINE A PROMOUVOIR LES EXPORTATIONS

-\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 15.- LES PRESIDENTS ONT PRIS ACTE AVEC SATISFACTION DES RESULTATS DE LA COMMISSION MIXTE ECONOMIQUE REUNIE A PARIS EN JUILLET 1978 `DATE` ET DES RESULTATS DES NEGOCIATIONS INTERVENUES DEPUIS, NOTAMMENT DE L'ACCORD ENTRE PETROLEOS MEXICANOS ET LA COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES `CFP`, POUR L'ACHAT DE PETROLE PAR LA FRANCE. ILS SE SONT FELICITES DE L'ACCROISSEMENT DES INVESTISSEMENTS REALISES OU EN PROJET ET ONT EXPRIME LEUR DESIR DE VEILLER A LES DEVELOPPER.

- 16.- UN CERTAIN NOMBRE DE SECTEURS ONT ETE EVOQUES A PROPOS DESQUELS UNE COOPERATION ACTIVE POURRAIT SE DEVELOPPER ENTRE LES DEUX PAYS, QU'IL S'AGISSE DE FOURNITURES OU DE REALISATIONS CONJOINTES COMPRENANT NOTAMMENT, UNE FORMATION APPROPRIEE ET DES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE. LES SECTEURS SUIVANTS ONT FAIT L'OBJET D'UN INTERET PARTICULIER : CONSTRUCTION ELECTRIQUE, EQUIPEMENTS MECANIQUES, INDUSTRIE AUTOMOBILE, TRANSPORTS AERIENS ET FERROVIAIRES, MACHINES-OUTILS, EQUIPEMENTS PETROLIERS, NAVIGATION AERIENNE, INFRASTRUCTURE PORTUAIRE, EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA MER, INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES, TOURISME, CERTAINS DOMAINES DE L'INGENIERIE

-\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 17.- LES PRESIDENTS ONT PRIS NOTE AVEC SATISFACTION DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD FINANCIER VALABLE JUSQU'A LA FIN DE 1982 QUI PREVOIT, POUR L'ANNEE 1979, UN FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT FRANCAIS POUR UN MONTANT MAXIMUM DE UN MILLIARD DE FRANCS `SOMME`. DE MEME, ILS ONT PRIS NOTE QUE CET ACCORD, POUR RENFORCER LES LIENS ENTRE LES DEUX GOUVERNEMENTS, PREVOIT DES CONSULTATIONS PLUS FREQUENTES DANS LES DOMAINES FINANCIERS D'INTERET COMMUN. ILS ONT RECONNU QUE CES FINANCEMENTS COMPORTENT DES CONDITIONS FAVORABLES ET S'APPLIQUERONT A DES PROJETS D'INTERET COMMUN, DANS DIVERS SECTEURS QUI PREVOIENT DES EQUIPEMENTS POUR LES INFRASTRUTURES, DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET D'AUTRES DOMAINES PRIORITAIRES. ILS SE SONT FELICITES DES EFFORTS QUI SE REALISENT ENTRE LES ORGANISMES DES DEUX PAYS EN-MATIERE D'INVESTISSEMENTS CONJOINTS AINSI QUE DES MESURES QUI ONT ETE ADOPTEES AVEC L'APPUI DU GOUVERNEMENT FRANCAIS POUR L'EMISSION

ADOPTELS AVEC L'APPUI DU GOUVERNEMENT FRANCAIS POUR L'EMISSION D'OBLIGATIONS SUR LE MARCHE DE L'EUROFRANC AUSSITOT QU'EN SERONT REUNIES LES CONDITIONS
-\
`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 18.- LES PRESIDENTS SONT CONVENUS D'UTILISER TOUS LES MOYENS A LEUR DISPOSITION POUR DEVELOPPER LA COOPERATION INDUSTRIELLE, TECHNOLOGIQUE ET SCIENTIFIQUE ENTRE LES DEUX PAYS. DES PROTOCOLES D'ACCORD DE COOPERATION ONT ETE SIGNES DANS LES DOMAINES SUIVANTS : DEVELOPPEMENT DE PRODUCTIONS ANIMALES £ ORGANISATION DE LA FOURNITURE ET DE LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS PERISSABLES £ CHEMINS_DE_FER £ MINIER ET METALLURGIQUE £ DEVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL DANS L'UTILISATION DE L'ENERGIE NUCLEAIRE A DES FINS EXCLUSIVEMENT PACIFIQUES ET NON EXPLOSIVES. DES PROJETS DE COOPERATION DANS LES DOMAINES SUIVANTS ONT ETE EXAMINES : TOURISME £ INFRASTRUCTURE AERONAUTIQUE £ UTILISATION DES RESSOURCES MARINES £ ENERGIE SOLAIRE £ ET, DANS-LE-CADRE DE L'ACCORD DE 1972 SUR LES TELECOMMUNICATIONS, POSSIBILITES D'UTILISATION DE SATELLITES POUR LE TELEPHONE, LE TELEX, LA TELECOPIE, ETC
-\
`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 19.- LES PRESIDENTS ONT MANIFESTE LEUR INTERET POUR LA POURSUITE ET LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION SCIENTIFICO-TECHNIQUE TELLE QU'ELLE A ETE DEFINIE DURANT LA CINQUIEME REUNION DE LA COMMISSION MIXTE MEXICANO - FRANCAISE DE COOPERATION TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE QUI S'EST TENUE A MEXICO EN OCTOBRE 1978 `DATE`. LES SECTEURS PRIORITAIRES DE COOPERATION SONT : ENERGIE, AGRICULTURE ET ELEVAGE £ SANTE £ ADMINISTRATION PUBLIQUE ET GESTION DES ENTREPRISES PRIVEES £ RECHERCHE TECHNOLOGIQUE £ SCIENCES DE LA MER £ DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL £ FORMATION DE TECHNICIENS £ COMMUNICATIONS ET TRANSPORTS ET SCIENCES DE BASE. DANS TOUS LES CAS, LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE RESULTANT DE CETTE COOPERATION SERONT ADAPTES AUX CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DE CHACUN DES ETATS. LES PRESIDENTS ONT SOULIGNE L'IMPORTANCE QUE REVETENT LES PROGRAMMES DE FORMATION ET DE SPECIALISATION DES INGENIEURS ET ADMINISTRATEURS MEXICAINS DANS LES GRANDES ECOLES DE FRANCE ET ONT EXPRIME LEUR SATISFACTION POUR LA SIGNATURE, DURANT LA VISITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, DES ACCORDS ENTRE LE CONSEIL NATIONAL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE DU MEXIQUE D'UNE_PART, LE COMITE DES ETUDES SUR LA FORMATION DES INGENIEURS ET LA FONDATION NATIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GESTION DES ENTREPRISES DE FRANCE D'AUTRE_PART, AINSI QUE CELLE DE L'ACCORD DE COOPERATION DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION DES TECHNICIENS DE L'INDUSTRIE DES MACHINES-OUTILS
-\
`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 20.- LES PRESIDENTS SONT CONVENUS DE CONTINUER A DEVELOPPER LA COOPERATION CULTURELLE ENTRE LES DEUX PAYS, ESSENTIELLEMENT DANS LE DOMAINE DE : L'EDUCATION, L'EQUIVALENCE ET LA VALIDATION DE DIPLOMES, LES ECHANGES DE CHERCHEURS ET DE PROFESSEURS, L'OCTROI DE BOURSES, LES ECHANGES ARTISTIQUES, LES EXPOSITIONS, LA COOPERATION ARCHEOLOGIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE ET L'ETUDE DE LEUR LANGUE RESPECTIVE ET FAVORISANT LES ACCORDS INTER-UNIVERSITAIRES COMME IL A ETE PREVU LORS DE LA CINQUIEME REUNION DE LA COMMISSION MIXTE FRANCO - MEXICAINE D'ECHANGES CULTURELS QUI A EU _LIEU A MEXICO EN OCTOBRE 1978 `DATE`.
- ILS SE SONT FELICITES DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD SUR L'EQUIVALENCE DES DIPLOMES DES BACCALAUREATS FRANCAIS ET MEXICAIN ET DE LA MISE AU-POINT D'UNE METHODE D'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS PAR TELEVISION.

- ILS SONT CONVENUS DE DEVELOPPER LES ECHANGES ARTISTIQUES SOUS TOUS LEURS ASPECTS. A CET EGARD, ILS SE SONT FELICITES DE L'IMPORTANCE DES EXPOSITIONS "JOSE CLEMENTE OROZCO" A PARIS ET VICTOR HUGO DANS LA VILLE DE MEXICO, DE MEME QUE POUR LES MANIFESTATIONS ORGANISEES AU MEXIQUE A L'OCCASION DE LA VISITE PRESIDENTIELLE : LA SEMAINE DE LA TELEVISION FRANCAISE ET LA SEMAINE DU CINEMA FRANCAIS. EN_OUTRE, UN NOUVEL ENSEMBLE DE MANIFESTATIONS ARTISTIQUES EST PREVU SUR LA BASE D'ECHANGES ENTRE L'INSTITUT NATIONAL DES BEAUX-ARTS MEXICAIN D'UNE_PART, LE CENTRE_NATIONAL_D_ART_ET_DE_CULTURE_GEORGES_POMPIDOU ET LES MUSEES NATIONAUX DE FRANCE D'AUTRE_PART
-\
`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - MEXICAINES` 21.- LES PRESIDENTS ONT SOULIGNE L'INTERET ET LA QUALITE DE LA COOPERATION DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES DES DEUX PAYS DANS LES DOMAINES DES ETUDES SUR LA CIVILISATION PRE-COLOMBIENNE.
- 22.- LES PRESIDENTS SE SONT FELICITES DE L'ACCORD SIGNE, DURANT LA VISITE, ENTRE LA DIRECTION DE RADIO, TELEVISION ET CINEMATOGRAPHIE DU MEXIQUE ET LA SOCIETE FRANCAISE DE RADIO ET DE TELEVISION RELATIF A L'ENVOI DE PROGRAMMES DE TELEVISION ET A LEUR DOUBLAGE EN ESPAGNOL.
- 23.- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE `VALERY GISCARD D'ESTAING` A EXPRIME SA PROFONDE GRATITUDE POUR L'ACCUEIL CHALEUREUX QUE LE PEUPLE ET LE GOUVERNEMENT MEXICAINS LUI ONT RESERVE A TOUT MOMENT ET IL A INVITE LE PRESIDENT JOSE LOPEZ PORTILLO A EFFECTUER UNE VISITE OFFICIELLE EN FRANCE. CETTE INVITATION A ETE ACCEPTEE. LA DATE DE CETTE VISITE SERA FIXEE PAR LA VOIE DIPLOMATIQUE
-\